

L'Europe au service des entreprises

C'est à la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, que le ministre délégué aux Affaires européennes, Bernard Cazeneuve a fait escale, hier. Suivez le guide.

Stéphanie Cachinero

stephanie.cachinero@centrefrance.com

« Cette entreprise est emblématique de ce qui peut être réussi grâce aux aides européennes. » Le ministre délégué aux Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, est sorti conquis de sa visite de la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, hier après-midi.

« Devenir le référent liquides alimentaires »

Guidé par Jean-Thibault Greets, directeur système informatique, et Patrice Soutif, directeur du site, le ministre a pu découvrir les différentes chaînes de bouteilles de jus d'orange, briques renfermant de savoureux liquides aux fruits rouges ou mangues et autre lait végétal d'aman-



INTÉRESSÉ. Le ministre n'a pas perdu une miette des explications données. PHOTO FRANK LE ROUX

L'objectif à terme de l'entreprise de taille intermédiaire (ETI) dyonisienne, « devenir, un jour, le référent liquides alimentaires en Europe. »

Une conquête qu'elle a déjà entamée en reprenant une unité de production en Alsace, autrefois détenue par des Allemands ou celle de Cholet (Maine-et-Loire), spécialisée dans les sodas. Une ancienne propriété d'un fonds de pension britannique. À cela s'ajoutent un site à

Varenne-sur-Fouzon (Indre) et une participation minoritaire, depuis 2010, dans une société d'extraction d'oranges à Valence, en Espagne.

Une politique ambitieuse avec à la clé la prospérité. Au total, la laiterie compte plus de 900 collaborateurs et plus de 2.000 référents produits. Cette année, la structure affiche un chiffre d'affaires de plus de 550 millions d'euros et une production qui dépasse le milliard d'emballa-

ges.

Un succès de diversification soutenu par des fonds communautaires et surtout la fierté d'une innovation mondiale protégée par un brevet européen : sorte de tube à essai géant qui finira en bouteille. Son avantage ? Consommer moins d'eau et donc être plus respectueux de l'environnement. « Ceci est la manifestation de ce que l'Europe fait de mieux », se réjouit le ministre. ■

Une table ronde en vue d'améliorer le système d'aides

Après avoir visité la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, Bernard Cazeneuve a participé à une table ronde sur le « plan de croissance européen » pour 2014-2020. Près de 80 chefs d'entreprise du Centre étaient réunis au conseil régional, à Orléans, pour l'occasion.

La mission du ministre ? « Rendre l'Europe moins abstraite et moins absconse. » Le patronat acquiesce. Obtenir des aides de l'Union apparaît être un vrai casse-tête pour les entreprises de taille intermédiaire (plus de 250 salariés) et encore davantage pour les petites et moyennes entreprises.

Le principal grief : la complexité des dossiers à constituer afin de prétendre à un coup de pouce estampillé Feder (Fonds européen de développement régional), FSE (Fonds social européen) ou FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

TLD, à Montlouis-sur-

Loire, spécialiste des accessoires aéroportuaires (250 millions de chiffre d'affaires 900 salariés) a bénéficié d'une somme de 700.000 euros sur un investissement de 10 millions. Le bémol, l'obligation pour les structures d'avancer les fonds. Ce qui peut poser quelques difficultés de trésorerie.

Pour sa part, Serge Richard, membre du Medef, à la tête d'une PME dans le secteur pharmaceutique, dans le Cher, n'a pas eu la même chance : « J'ai sollicité une aide au titre du Feder, ils y a quelques années, et il m'a été répondu qu'il n'y avait plus d'argent. »

Des situations entendues par le ministre, qui présente la Banque publique d'investissement comme un palliatif, tout comme la Banque européenne d'investissement. Et de promettre : « Une mise en ordre des banques supervisées par la banque centrale européenne. » ■